



STARAQS

Structure d'Appui Régionale à la Qualité des soins et à la sécurité des patients d'Ile-de-France

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 10, rue de l'Isly - 75008 Paris

Siren 813 158 623

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ASSOCIATION ET SUR SA SITUATION MORALE ET FINANCIERE **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 5 SEPTEMBRE 2023

Chers Membres,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que le budget et le programme d'activité de l'exercice en cours.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

L'association a réalisé un chiffre d'affaires de 23 200 euros contre 0 euro au cours de l'exercice précédent. Les subventions d'exploitation sont en hausse tandis que les charges d'exploitation ont diminué. Par conséquent, l'association réalise un excédent de 29 155 euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Aucun évènement n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice. L'Assemblée générale souhaite organiser une refonte des statuts notamment pour modifier le nombre de membres du conseil d'administration pour le passer de 31 à 23 membres ainsi que les collèges de la façon suivante :

- 6 membres pour le collège 1, les établissements du secteur sanitaire
- 6 membres pour le collège 2, les établissements du secteur médico-sociaux
- 2 membres pour le collège 3, le secteur des soins primaires,
- 2 membres pour le collège 4, les organismes gestionnaires et fédérations,
- 4 membres pour le collège 5, les professionnels à titre individuel.

Les membres du bureau passeraient de 14 à 10 et seraient répartis comme suit :

- 3 membres pour le collège 1, les établissements du secteur sanitaire
- 3 membres pour le collège 2, les établissements du secteur médico-sociaux
- 1 membre pour le collège 3, le secteur des soins primaires,
- 1 membre pour le collège 4, les organismes gestionnaires et fédérations,
- 2 membres pour le collège 5, les professionnels à titre individuel.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que l'Association n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVIBISBLE DE LA SITUATION

L'association poursuit les objectifs prévus par le Conseil d'administration.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de l'exercice ont été élaborés conformément aux règles comptables en vigueur par le comptable de la Société, le Cabinet RETOUT & ASSOCIES Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Au 31 décembre 2022, les actifs corporels s'élèvent à 8 140 euros contre 7 238 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 902 euros. Les immobilisations financières s'élèvent à 5 402 Euros contre 5 265 euros pour l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 567 719 Euros et représentent environ 95% du montant total de l'actif.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 8 008 Euros.

Les fonds dédiés sur subventions de fonctionnement s'élèvent à 420 790 Euros et sont en augmentation de 12.6% par rapport à l'exercice précédent qui s'élevaient à 373 700 Euros.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 3 167 Euros, les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 143 607 et les autres dettes s'élèvent à 0 Euros.

Le chiffre d'affaires s'élève à 23 200 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 664 000 euros contre 533 871 euros pour l'exercice précédent.

Les reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges s'élèvent à 6 624 euros contre 621 euros pour l'exercice précédent.

Les autres produits s'élèvent à 141 euros contre 20 euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent ainsi à 1 067 666 euros contre 1 133 533 euros pour l'exercice précédent.

Nous avons enregistré 1 038 817 Euros de charges d'exploitation contre 1 113 207 Euros en 2021.

Les achats et charges externes s'élèvent à 67 569 Euros contre 64 990 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 29 245 Euros contre 31 670 euros pour l'exercice précédent.

La masse salariale s'élève à 518 797 Euros et représente environ 50 % des charges d'exploitation.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent à 2 411 Euros et les autres charges s'élèvent à 2 Euros.

Le total des produits et des charges ne sont pas égaux et font ressortir un résultat d'exploitation de 28 849 euros, contre 0 euro au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, notre exercice se solde par un résultat positif de 28 849 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 29 155 euros de la manière suivante :

Origine :

- Réserves	0 €
- Excédent de l'exercice	29 155 €

Affectation :

- Réserves	29 155 €
------------------	----------

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des « Réserves » à 29 155 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Monsieur Marc PRUSKI

Président

